

La concurrence au service de tous

Adjoint au Chef du service investigations (H/F)

Service investigations - Pôle enquêtes

Publication le 04/09/2023

Autorité administrative indépendante, l'Autorité de la concurrence veille au bon fonctionnement concurrentiel de l'économie en France. Elle contribue à la régulation de la concurrence aux niveaux européen et international. Sa compétence transversale la conduit à intervenir dans tous les secteurs économiques.

Elle a en charge 4 grandes missions :

Lutter contre les pratiques anticoncurrentielles (ententes et abus)

Contrôler les opérations de concentrations (fusions et rachats)

Emettre des recommandations (avis aux pouvoirs publics et acteurs économiques)

Réguler les professions réglementées

Figurant parmi les meilleures autorités de concurrence au monde dans le classement de la Global Competition Review, l'Autorité est également en pointe sur les nouvelles problématiques liées à l'économie numérique et au développement durable.

ENVIRONNEMENT DU POSTE

Les services d'instruction, dirigés par le rapporteur général, comptent environ cent rapporteurs permanents. Ils comprennent aujourd'hui six services dédiés au traitement des dossiers contentieux (unités concurrence), dont l'un est par ailleurs en charge des professions réglementées, ainsi que le service des concentrations, le service des investigations, le service économique et le service de l'économie numérique. Chaque service est dirigé par un chef de service et/ou un rapporteur général adjoint.

Le Service Investigations est placé sous l'autorité d'un chef de service, lui-même sous l'autorité du rapporteur général. Actuellement, le service comprend un chef de service, trois adjoints et six rapporteurs. La présente fiche vise à pourvoir le poste d'adjoint du pôle enquêtes.

Le service est organisé en 3 pôles :

- Le pôle Enquêtes a en charge l'analyse des projets et rapports d'enquête transmis à l'Autorité par la DGCCRF, l'organisation des opérations de visite et saisie (OVS) menées sur les fondements de l'article L 450-4 du code de commerce et la prise en charge de commissions rogatoires délivrées dans les conditions prévues par l'article L450-1 II bis du code de commerce.
- Le pôle Contentieux a en charge la mise en place juridique des opérations de visite et saisies et le traitement du contentieux généré par ces investigations sur autorisation judiciaire.
- Le pôle Informatique Légale a notamment en charge la mise au point des techniques d'investigations sur supports informatiques et l'animation du réseau Informatique Légale.

DESCRIPTION DU POSTE

L'adjoint(e) du chef du service investigations a pour vocation d'assister et de seconder le chef du service investigations dans toutes ses attributions.

Il (elle) pilote le pôle enquêtes du service constitué de 3 rapporteurs :

- organisation des OVS et les assistances communautaires (demande d'assistance des OPJ, constitution des équipes, ...),
- expertise en matière de pouvoirs d'enquête,
- gestion des indices et rapports transmis par la DGCCRF,
- assistance aux rapporteurs des services d'instruction pour toutes les enquêtes complexes,
- analyse des signalements reçus par l'Autorité et traitement des lanceurs d'alerte,
- prise en charge de commissions rogatoires confiées par les juges d'instruction.

Il (elle) est amené(e), avec le chef de service, à participer aux échanges avec les autorités nationales (services de police, gendarmerie, DGCCRF, DGFIIP, DGDDI et autres Autorités Administratives Indépendantes) et la Commission européenne.

Il (elle) doit avoir une appétence prononcée pour l'activité de formation. L'activité d'enquête représente 30% en moyenne du poste et implique nécessairement des déplacements en province.

PROFIL DU CANDIDAT

Une solide expérience en matière d'enquêtes est impérative et une connaissance de l'application du droit de la concurrence est nécessaire.

Doté d'une grande autonomie et du sens du service public, le (la) titulaire du poste devra faire preuve de capacités managériales, de réactivité et d'une capacité à proposer des améliorations (ciblages, techniques d'enquête, réflexion sur l'évolution des textes).

Il (elle) doit également être capable de gérer les relations avec les entreprises et leurs conseils, la DGCCRF, les services de police judiciaire et les magistrats. Il (elle) doit avoir un goût prononcé pour la pédagogie et disposer de bonnes capacités rédactionnelles.

Le poste requiert une excellente capacité à travailler en équipe, de la disponibilité et de la mobilité (missions sur l'ensemble du territoire national) ainsi que de la rigueur.

MODALITES DE CANDIDATURE ET DE RECRUTEMENT

Le poste est ouvert aux agents titulaires (détachement sur contrat) et aux contractuels titulaires d'un des diplômes permettant d'accéder à un corps de catégorie A (contrat à durée indéterminée).

Les candidatures (curriculum vitae et lettre de motivation) sont à adresser, par courriel, au plus tard le **8 octobre 2023** à recrutement@autoritedelaconcurrence.fr. Merci de noter sur votre candidature la référence de l'offre : « ADJ_PE_2023 ».

Des renseignements peuvent être pris auprès des personnes suivantes :

- Sur les conditions de recrutement : Noémie Picand - 01.55.04.01.06
- Sur le poste : Fabrice Large - 01.55.04.01.36

Autorité de la concurrence
11, rue de l'échelle, 75001 Paris
01 55 04 00 00
www.autoritedelaconcurrence.fr

